



La lettre du sénateur GUILLAUME CHEVROLLIER

EDITO

Les pluies et orages ont causé de nombreux dégâts en Mayenne, dans nos maisons, nos écoles, nos routes et nos communes. Je tenais à apporter mon soutien à tous ceux qui en ont souffert, et souhaite saluer l'élan de solidarité, ainsi que le travail remarquable des élus, services municipaux et pompiers...

Sur le terrain et au Sénat, mon activité en tant que parlementaire fût dense au mois de juin. Nous avons travaillé sur la réforme du pacte ferroviaire, le projet de loi relatif à la programmation militaire 2019-2025, asile et immigration ainsi que le projet de loi pour "l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous".

Je serai tout le mois de juillet au Sénat et sur le terrain en Mayenne. Un certain nombre de textes importants sont au programme. Je pense à celui sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ou encore celui sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Si vous êtes de passage à Paris, n'hésitez pas à venir me voir : je vous accueillerais avec plaisir.

Bon début d'été à tous,

Guillaume Chevrolier

QUESTION D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT SUR LA BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT ET LA HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

La séance des Questions d'Actualité au Gouvernement est le temps fort de la semaine. J'ai interpellé le Premier ministre sur ce paradoxe : d'un côté, le Gouvernement augmenter le prix des carburants et ampute le pouvoir d'achat des Français. De l'autre, aucune réforme structurelle ne sont menées. Mais quel est le cap ?

"Monsieur le Premier ministre, vous avez souhaité délocaliser vos conseils des ministres pour être au plus près des Français. L'intention est louable, mais avez-vous entendu, avez-vous compris les Français, qui, dans nos campagnes, dans nos villes, voient leur pouvoir d'achat fragilisé par la succession de taxes et d'impôts que vous leur réservez ?

Vous avez baissé les allocations familiales, vous avez augmenté la CSG, touchant de plein fouet huit millions de retraités, vous avez maintenu le prélèvement à la source pour janvier prochain, vous avez augmenté le prix des assurances, des mutuelles, du gaz et de l'électricité, du tabac et j'en passe.

Vous avez également augmenté le prix des carburants : le prix du pétrole grimpe et en même temps, vous augmentez les taxes sur les hydrocarbures. En un an, le prix de l'essence a augmenté de 6,5 % et le prix du gazole, de 12 %. Depuis 2013, jamais les prix n'ont été aussi élevés.

L'usage de la voiture est pourtant indispensable à nos concitoyens en milieu rural pour le travail et pour l'accès aux soins. Les conséquences sont lourdes pour leur mobilité.

Dans le « nouveau monde », la vie est chère, trop chère, particulièrement pour les classes moyennes. Nous vivons la saison 2 du choc fiscal, après celui du quinquennat Hollande.

Malgré les efforts demandés, plus ou moins justifiés, nos compatriotes ne voient ni l'amélioration de la situation budgétaire de la France, ni la baisse de la dépense publique pourtant nécessaire au redressement de notre pays.

Quel est le cap ? Où sont les économies structurelles ? Quelles réponses pouvez-vous nous apporter ?"

Pour visionner la vidéo : http://videos.senat.fr/video.691399_5b1fa949e2e77.seance-publique-du-12-juin-2018-apres-midi?timecode=12255590



EN DIRECT DU SENAT

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE, UN ENJEU ECONOMIQUE MAJEUR

En Mayenne, les entreprises familiales structurent le tissu économique du département. Leur ancrage territorial est fort. Elles se battent pour préserver l'emploi, et reposent, le plus souvent, sur des bases saines, à savoir un pragmatisme économique, une recherche de l'intérêt commun et un dialogue social sain et équilibré. La transmission d'entreprise constitue un enjeu économique majeur pour la croissance, et la vitalité des territoires.

Aujourd'hui en France, chaque année, près de 60 000 entreprises changent de main. 30 000 environ ne trouvent pas de repreneurs et disparaissent, bien souvent en raison d'un système fiscal lourd et complexe.

Je suis intervenu en séance pour défendre une proposition de loi visant l'assouplissement du Pacte Dutreuil.

ATTRACTIVITÉ DE LA MAYENNE : SOUTIEN AU PROJET DU PARC D'ARGENTRÉ AVEC LE RACCORDEMENT AUTOROUTIER

J'ai interpellé la ministre Brune Poirson sur le soutien nécessaire de l'Etat au projet de parc de développement économique Laval-Mayenne, lancé en 2006 par Laval agglomération et par le département. Ce projet a pour but de renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire. Il prévoit la création d'une zone d'activités et un accès direct à l'autoroute. Il s'agit d'un projet d'envergure industrielle, qui a besoin d'une connexion directe à l'autoroute.



GROUPE LA POSTE

DÉFENSE DE LA PRÉSENCE POSTALE EN MAYENNE

Dans le cadre de l'audition de Philippe Wahl, Président directeur général de La Poste, j'ai alerté sur la réorganisation de la présence postale dans notre Département qui ne répond pas toujours aux attentes de service public. A Laval, le projet de fermeture de trois bureaux suscite beaucoup d'incompréhension, notamment celui du quartier de la Gare, pourtant en pleine transformation. De plus, les élus locaux se trouvent insuffisamment associés dans les prises de décision.

Philippe Wahl a affirmé avoir identifié les problèmes de dialogue dans le département de la Mayenne. Pour les résoudre, il devrait s'appuyer sur les élus locaux.

REFORME FERROVIAIRE : LES NUISANCES SONORES PRISES EN COMPTE A L'AVENIR

L'amendement de mon collègue Louis-Jean de Nicolay que j'ai cosigné a été adopté *in extremis*. Ce dernier porte sur les normes utilisées pour mesurer les nuisances sonores de la LGV.

Il précise que le Gouvernement devra remettre au Parlement, dans un délai de cinq mois « un rapport présentant et analysant, notamment en termes de coûts, l'intégration d'indicateurs dits « évènementiels » au sein de la réglementation relative aux nuisances sonores des infrastructures ferroviaires et permettant de retranscrire l'exposition de la population à des sources de bruit présentant un caractère évènementiel (pics de bruit). »

La colère des riverains qui subissent les nuisances sonores au quotidien et qui dévalorisent financièrement leur patrimoine immobilier est forte. Je comprends cette colère. L'adoption de cet amendement est une victoire car il défend toutes personnes concernées par la LGV et témoigne du fait que la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, a été sensible à cet enjeu

CA NOUS INTERESSE

Attribution de la carte du combattant aux soldats présents en Algérie jusqu'en juillet 1964



J'ai voté pour la proposition de loi destinée à attribuer la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie après les accords d'Evian. Elle a été adoptée, à l'unanimité.

Ce texte vise à combler un angle mort du droit actuel. Il fait bénéficier les militaires qui, en application des accords d'Evian, ont servi en Algérie après l'indépendance de ce pays, des dispositions applicables à ceux qui servent dans les opérations extérieures (Opex) auxquelles la France participe.

Précurseur de la défense des intérêts du monde combattant, le Sénat a mis un terme à l'injustice qui subsistait envers les soldats présents en Algérie jusqu'au 1er Juillet 1964.

Dès lors, le Premier ministre a en effet exprimé sa volonté de mettre en application cette mesure dans le cadre du projet de loi de finances 2019.

Pour renforcer notre défense

Le Sénat a adopté le projet de loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2019-2025, un texte qui prévoit la hausse progressive du budget des Armées pour atteindre 2 % du PIB en 2025.

La LPM était très attendue par des armées en « surchauffe opérationnelles ». Le Sénat a étoffé le texte en corrigeant un lourd déficit d'effectifs et d'équipements de nos forces armées.

Parmi les apports du Sénat, une attention toute particulière a été portée sur les ressources de la défense. Le Sénat a notamment instauré une clause de sauvegarde en cas de hausse des cours du pétrole et à protéger le budget des armées du coût d'un éventuel service national universel (SNU). Celui-ci ne pourra être financé, ni en crédits, ni en personnels, ni en infrastructures, sur les ressources de la programmation militaire. Le Sénat a également prévu le retour intégral aux armées des produits de cessions des bâtiments qui lui appartient (500 millions d'euros sur la programmation) et des recettes locatives.

COULISSES

L'appel du 18 juin au Mont Valérien



"Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne s'éteindra pas".
J'étais au Mont Valérien pour la commémoration de l'appel du Général de Gaulle. J'ai pensé à tous ces jeunes français qui, épris de liberté, sont partis en Angleterre pour rejoindre le Général et continuer le combat contre l'ennemi nazi. Un moment de recueillement émouvant.

Des Mayennais au Sénat



C'est toujours un plaisir d'accueillir des Mayennais au Sénat et de leur faire découvrir notre patrimoine et le fonctionnement de nos institutions.

Le Sénat appartient à tous les Français. Je vous y invite chaleureusement. N'hésitez pas à me contacter pour que nous organisions une visite.

EN DIRECT DE LA MAYENNE



J'ai organisé avec Alain Dilis, Président de l'AMF 53, une réunion sur les Assises de l'eau en présence d'élus mayennais



Inauguration du complexe sportif Jules Lourdais au Genest-Saint-Isle



Visite de l'entreprise Bons Mayennais avec le Maire et les élus à Martigné-sur-Mayenne



Visite de l'imprimerie solidaire à Martigné-sur-Mayenne, première imprimerie industrielle adaptée de France



Tournage vidéo de la Mayenne à Table pour le 14 juillet sur les bords de la Mayenne



Rencontre avec l'association AFTC 53 Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

www.guillaumechevrollier.fr



GUILLAUME CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrollier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)